



Cumuna Arghjusta è u Muricciu

Mairie d'Argiusta - Moriccio

Tél. 04 95 24 32 36 - 06 03 42 00 79

Courriel : mairie.argiusta@orange.fr

Site : www.arghjusta-muricciu.com

Arghjusta è u Muricciu, le 1^{er} mai 2024

Chers concitoyens,
Cari amichi, parenti è paisani,

La stratégie de développement durable que nous portons depuis bientôt 10 ans se concrétise. Les partenaires locaux sont à nos côtés et les projets que nous avons imaginés ensemble prennent vie. A présent, le temps est venu de faire le point et d'échanger sur les perspectives à venir. Pour en discuter, nous organiserons l Caffè di l'avvene les 1^{er} et 3^e samedis matin de chaque mois, à la Mairie, jusqu'à la fin de l'été.

Voyons, tout d'abord, les projets qui participent à l'amélioration de notre cadre de vie et de nos usages - **CAMPÀ MEDDU !**

- **La rénovation des quartiers et lieux de vie** : le programme engagé en 2014 s'est poursuivi avec la restauration, selon les savoir-faire ancestraux, des fontaines Funtanone et Basa. De la sauvegarde et de la valorisation progressive du patrimoine vernaculaire de nos quartiers, est né le projet d'aménager un parcours de découverte patrimoniale autour des pierres et de l'eau : **A strada di i Petri è di l'Acqua**. Deux autres projets actuellement à l'étude viendront enrichir ce sentier du patrimoine : la requalification de la place de la Mairie et celle de la piazzetta du Monument aux Morts.
- **La création de nouveaux logements** : l'acquisition et la réhabilitation de la bâtisse « Villa Emma » devraient permettre la réalisation de trois appartements à destination de résidences principales. Au-delà de répondre à une réelle demande, cette opération permettrait d'éviter la dégradation du bâti et contribuerait à revitaliser le quartier de Contra. La démarche auprès de l'Office Foncier de Corse afin qu'il se porte acquéreur a été réalisée.
- **Le Point multi-services** : l'étude de sa faisabilité débute aujourd'hui, par cette enquête que nous vous proposons. Comment un village de 77 habitants l'hiver peut-il s'organiser pour répondre à ses propres besoins ? En s'appuyant sur ce qui a déjà été mis en œuvre ou expérimenté, en coopérant, en utilisant le potentiel du numérique et sans nul doute en conjuguant entre-aide et ingéniosité ! Nous espérons vos contributions nombreuses.
- **L'espace de coworking** : l'aménagement de ce lieu hybride de travail, de rencontres et d'échanges est terminé. Il permet désormais à tout un chacun de disposer d'une salle de réunion avec un écran interactif, de bureaux équipés de postes informatiques, d'un accès Internet et d'une tisanerie. Connecté, animé et collaboratif, ce tiers-lieu permettra l'organisation de séminaires et formations, ainsi que l'accueil d'autres publics : créateurs, dirigeants, enseignants ou étudiants désireux de travailler et s'inspirer au village. Ce nouvel espace nous inscrit dans la modernité.
- Enfin, **l'installation de la fibre optique** et **l'enfouissement des réseaux électriques** de l'ensemble du village débuteront dans les prochains mois.

Puis, ceux contribuant à la préservation de l'environnement et du climat - **AMBIENTI !**

- **La signalisation des itinéraires pédestres** de la commune est en cours, ainsi que l'aménagement d'un sentier d'interprétation dans la forêt communale : **I stretti Muntagnoli**. Ces derniers offriront au promeneur un accès sûr et sécurisé, respectueux des sites traversés et de leur biodiversité. Le sentier est jalonné de panneaux explicatifs portant sur la richesse des lieux et leur défense contre l'incendie, d'une table de lecture du paysage et d'un point de vue depuis les vestiges d'une charbonnière. L'aménagement d'un arboretum, à visée scientifique, de conservation et pédagogique, complète le projet. Les panneaux relatifs aux essences forestières rencontrées le long du tracé sont en cours d'installation.
- **La rénovation thermique du bâtiment communal** : les travaux ont été réalisés dans le cadre de l'aménagement de l'espace de coworking.
- **La construction d'une station d'épuration des eaux usées**, dont la maîtrise d'ouvrage est désormais intercommunale : la signature pour l'acquisition du terrain est intervenue fin avril 2024, l'ouvrage devrait être opérationnel en 2026.

Les projets pour préparer l'avenir - **PÀ L'AVVENA !**

- Le projet pilote expérimental de **reconquête des estives de Pian'di Selva** : la réhabilitation progressive de ce site isolé, dont pourront bénéficier les bergers de l'Éco le de Sartène, est un levier pour redynamiser d'autres estives en Corse et faire renaître le pastoralisme. Un habitat provisoire, un espace de traite et une fromagerie mobile alimentés en eau et en électricité, ont d'ores et déjà permis la montée en transhumance du troupeau de brebis du Lycée agricole. L'étape suivante consiste en la reconstruction définitive des trois bergeries, de l'atelier de transformation et de la salle d'affinage. C'est sans doute le projet le plus innovant de la commune. L'étude de faisabilité réalisée par le cabinet d'architecte mandaté par le Parc Naturel Régional de Corse nous permet de déposer les permis de construire et de lancer la seconde phase de l'opération. Le site devrait être opérationnel au printemps 2025.
- **Le Gîte d'étape - Maison de village** : l'acquisition-rénovation de la bâtisse « À Casa di Maria Ghjasipina », en vue de la réalisation d'un gîte d'étape, fait l'objet d'une étude defaisabilité financière. Ce projet permettrait d'accroître et diversifier l'offre d'hébergement touristiques de la commune, véritable levier pour le développement de nos activités actuelles et à venir et, au-delà, pour l'attractivité de la microrégion. Arghjusta è u Muricciu devrait devenir une étape du Mare à Mare centre.
- La création d'une **Commission communale d'aménagement foncier** pour mieux gérer nos espaces agricoles, la finalisation de la **carte communale** et l'identification d'un terrain pour la réalisation d'**un nouveau cimetière** sont autant de chantiers qui nous attendent.

Enfin, ceux qui valorisent l'héritage - TRAMANDÀ !

- L'édition d'un **guide du patrimoine agricole** : cet ouvrage, intitulé **Guide du patrimoine - Une trilogie méditerranéenne**, a été réalisé en version numérique. Il permet de mieux connaître, transmettre et valoriser cet héritage commun, en vue de réhabiliter l'agropastoralisme dans ses multiples fonctions, productive, environnementale et sociale. Son édition est prévue pour les Journées européennes du Patrimoine, en septembre 2024.
- **L'aménagement du monument torréen de Foce** : le projet de restauration de l'édifice datant de l'âge de Bronze se précise. Relié au sentier du patrimoine parcourant le village et connecté au centre d'interprétation des Patrimoines, il révélera l'histoire du pastoralisme et des races rustiques méditerranéennes, en même temps qu'il contribuera à leur développement. Une modélisation en 3D a été réalisée par le Laboratoire Régional d'Archéologie.
- **Le Centre d'interprétation des Patrimoines** : ce projet, destiné à partager et transmettre aux jeunes générations nos richesses matérielles et immatérielles, nos savoir-faire et nos valeurs, se dessine. Ce lieu vise aussi à confronter une pluralité de regards, historique, archéologique, scientifique, politique, géographique, ethnologique, urbanistique, linguistique, artistique, pour inviter le visiteur à s'ouvrir au monde et à produire sa propre opinion. Il est sans doute le projet le plus ambitieux.

Enfin, plusieurs événements festifs nous réuniront cette année : la fête patronale du 13 août Saint Hyppolite et Saint Cassien, le trail I Tre Salti du 20 août, I Ghjurnati Europeani d'u Patrimoni u les 20, 21 et 22 septembre.

Et pour la première fois, la participation d'Arghjusta è u Muricciu aux Journées du **Patrimoine de Pays et des Moulins les 21, 22 et 23 juin prochains**, autour du thème consacré « L'eau, utile à tous ! ». C'est à cette occasion que nous lancerons la création du Fonds de dotation destiné à recueillir les 20% du capital nécessaire au financement de notre action.

Vous le savez, notre démarche a été qualifiée d'exemplaire par les services de l'État, qui ont délivré à la commune le label Eco-Quartier / « Eco Paesi ». La Charte a été ratifiée le 19 décembre 2017 sous la houlette du Préfet, avec comme partenaires la Collectivité de Corse, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Corse-du-Sud et la Communauté de communes du Sartenais, Valincu, Taravu.

Une reconnaissance dont nous pouvons être fiers, mais qui n'a de sens que si elle nous porte vers là où nous voulons aller.

Le Maire
Paul-Jo CAÏTUCOLI

